Département de la Mayenne OUVIGNE

Rue le Petit Ormeau

"Le Saint Aubin" Lotissement

PLAN DE BORNAGE

Superficie: 491 m² env. LOT N° 1

PLAN PROVISOIRE

Vente par LELIEVRE





22.35

28.91

16.17

20.00

LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

Périmètre du lotissement

Places de stationnement dans les espaces communs en enrobé de couleur

Espaces verts Encoche pour implantation candélabre (position pouvant être ajustée en phase travaux) Trottoirs en enrobé (1.50m)

Arbres projetés (position et nombre donnés à titre indicatif)

Arbres existants (position, emprise et nombre donnés à titre indicatif)



Dossier 20516 Réalisé par : BL

Géomètres-Experts Fonciers kaligeo Dressé le 02 juin 2023 par:



Sente enherbée (mélange terre-pierre)

Emplacement réservé pour création par la commune d'une future piste piétonne le long de la RD 131





Lot avec une côte de seuil des constructions pouvant être contrainte pour un raccordement gravitaire aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (se référer au plan projet PA8a)

Plan général du lotissement - sans échelle

97.1

Rétention des eaux pluviales de 2m3 minimum imposée sur chaque lot à la charge des acquéreurs

Sens de faitage imposé du volume principal de la construction principale (2 possibilités sont laissées sur chaque lot)

9.49

Frange paysagère arborée à créer en domaine privé par les acquéreurs sur 5.00m de largeur Zone non aedificandi hors travaux de clôture

Surplomb de la ligne électrique (Zone non aedificandi de la construction principale) Zone non aedificandi hors travaux de clôture

Haies arbustives à planter par les acquéreurs (largeur 1.00m) en dehors des accès aux lots et éventuelles constructions implantées en limite

Emplacement projeté pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENEDIS)

Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5.00m minimum/6.00m maximum x 5.00m de profondeur minimum

Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 6.00m x 5.00m de profondeur minimum

Accès automobile au lot (largeur 4.00m)



Nota:

Nota:

Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

EGENDE BORNAGE: Borne OGE

80.00 — Courbe de niveau Avant travaux VRD

Position des branchements issue des plans projet (Position approximative donnée à titre indicatif)

ECHELLE 1/250 - (Impression en A3)



Regard téléphonique et fibre optique

[]

Boite de Branchement Eaux pluviales 3oite de Branchement Eaux Usées

4

